



Protéger votre **compteur** d'eau

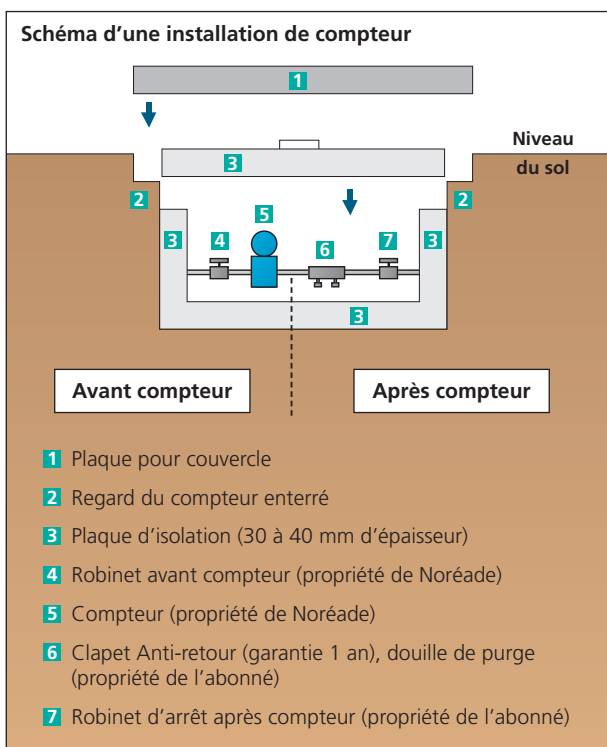
■ Pourquoi protéger son compteur ?

- ✓ Parce que vous en avez la **responsabilité** (cf votre *Règlement du Service de Distribution d'Eau potable*). Le coût de son remplacement (en cas de détérioration) est à votre charge.
- ✓ Parce que le **gel du compteur** peut provoquer des fuites d'eau et donc des dégâts importants dans votre habitation. Une surconsommation significative entraînera une hausse du montant de votre facture d'eau

■ Comment ?

Le principal danger concerne **le froid et le gel**. Il est conseillé, en période de grand froid, de protéger votre compteur :

- **pour un compteur situé dans une pièce non chauffée**, en bouchant les ouvertures par lesquelles le froid peut pénétrer (attention à maintenir une aération suffisante si le compteur d'eau est situé au même emplacement qu'un compteur à gaz). Il est important également de réaliser un caisson isolant autour du compteur.



- **pour un compteur situé dans un regard enterré**, de le recouvrir d'une plaque d'isolant ou de l'envelopper dans un sac rempli de billes de polystyrène. La laine de verre peut convenir à condition qu'elle soit enfermée dans un sac plastique. Attention, il ne faut pas poser sur le compteur des couvertures, de la paille, ou des cartons car ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace : il y a risque de dégâts.
- **Pour un compteur situé dans l'habitation**, il est important de ne jamais couper complètement le chauffage en période de froid.



Fosse à compteur neuve

Noréade peut réaliser un devis pour l'installation de votre compteur dans une **fosse neuve**. Celle-ci est conçue pour résister au gel. **Pour plus d'informations** : rapprochez-vous de votre centre Noréade.

Sachez qu'un compteur gelé " n'explose " pas obligatoirement, il peut même continuer à débiter de l'eau. C'est pourquoi il est important de garder un œil constant sur votre compteur.

■ En cas d'absence prolongée :

Il est conseillé de vidanger les installations d'eau. Pour procéder à la vidange, il vous suffit :

- de fermer le robinet d'arrêt (4) avant compteur,
- de permettre l'écoulement de l'eau présente dans vos conduites en ouvrant simultanément vos robinets,
- enfin ouvrir le robinet de purge (7) situé après compteur jusqu'à écoulement complet de l'eau puis le refermer.

■ Conseils pour l'entretien de votre fosse à compteur

✓ Pourquoi être attentif à l'entretien de votre fosse ?

- pour protéger votre compteur du gel
- pour faciliter le suivi de votre consommation d'eau (détection d'une éventuelle fuite)

L'entretien de votre fosse commence par un **accès facilité** (végétation envahissante, cailloux...). Pour son isolement, les matières recommandées sont **la plaque de polystyrène ou de polyuréthane. Certaines matières sont à éviter :**

- la paille et la terre qui attirent les rongeurs,
- le textile (habits, couverture, matelas) non isolant en cas d'humidité et lourd sur les raccords (fragilisation des joints),
- la laine de verre, nid à souris et à guêpes.



Et le couvercle ? Il doit être en **bon état et étanche** pour éviter que le vent ne pénètre dans la fosse et provoque le gel. Il doit pouvoir être soulevé **aisément** par une seule personne.

✓ Quel impact financier ?

Le coût d'une bonne isolation est d'environ 10 €. Celui d'un changement de compteur gelé ou cassé revient par contre à plus de 100 €. Pour chiffrer la fourniture et la pose d'une fosse incongelable, veuillez contacter votre centre Noréade.